

Ecrit par le 2 avril 2025

# Le Parlement européen en faveur de la lavande



**Les huiles essentielles de lavande ne seront pas considérées comme des substances chimiques. Le parlement européen vient de voter à une large majorité une dérogation en ce sens. En clair ? Le parlement européen en réunion plénière début octobre a adopté le projet de règlement sur la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges ([Règlement CLP](#)) qui protège les huiles essentielles.**

Écrit par le 2 avril 2025

«Les commissaires socialistes européens se sont ralliés à la position française défendue par [Christophe Clergeau](#) et moi-même », indique [Lucien Stanzione](#). L'huile essentielle est un mélange à considérer comme un produit dans son ensemble et non comme une addition de composés avec leurs propriétés propres. Cette décision pourrait sauver notre patrimoine lavandicole.»

### Dans le détail

«La position que je défends, éclairée par la recherche scientifique et le Président des PPAM (Plantes à parfum, aromatiques et médicinales) de France est que l'huile essentielle est un mélange à considérer comme un produit dans son ensemble et non comme une addition de composés avec leurs propriétés propres.»

### [Georgia Lambertin](#), présidente de la Chambre d'agriculture de Vaucluse

enjoint à se battre collectivement pour aider les lavandiculteurs et sauver cette filière qui fait vivre de nombreuses familles et qui est une culture emblématique à rayonnement mondial. « La Chambre d'agriculture reste aux côtés des lavandiculteurs pour continuer de défendre les intérêts d'une filière en grande difficulté. »

### La lutte continue

«L'année 2022 s'est avérée difficile, notamment à cause de la sécheresse et de l'arrivée dans la Drôme, le Vaucluse et les Alpes-de-Haute-Provence, de la [Noctuelle](#), chenille d'Afrique du nord transportée par le sirocco, qui dévore les tiges et fait tomber les calices, explique [Jean-Baptiste Blanc](#), sénateur de Vaucluse. Sur le plateau d'Albion, cette année, les champs de lavande n'étaient pas bleus mais gris. Beaucoup de producteurs ont même préféré ne pas récolter. Ce qui a les a le plus surpris, c'est le nombre de chenilles et la vitesse avec laquelle elles ont tout dévoré alors qu'elles ne sortent que la nuit. Les producteurs de lavande sont extrêmement inquiets d'autant que ces ravages ne font pas partie des calamités agricoles. » Alors qu'aujourd'hui 9 octobre se tient au sénat le colloque 'Les huiles essentielles de lavande entre défis réglementaire et patrimoine culturel', les élus de Vaucluse seront vent debout pour défendre la filière.

---

## Lucien Stanzione, 'Je me bats pour un département rural en danger'

Ecrit par le 2 avril 2025



**Lucien Stanzione, sénateur socialiste, a fait le point des dossiers de son mandat de six ans dont trois passés à défendre particulièrement les filières les plus en souffrance du département : la lavande et la cerise ainsi que le financement de la recherche pour les maladies et les ravageurs. L'homme politique s'attaque, pour les 3 ans à venir, à la professionnalisation du statut d'élu et à l'obtention d'une protection juridique identique à celle des magistrats et des forces de l'ordre face à l'insécurité grandissante. Il est également question de sécurité et de défense des services publics.**

«Le Vaucluse assied son économie sur l'agriculture. Or, celle-ci se transforme, notamment du point de vue de la réglementation ; celle de l'offre et de la demande.»

**«Il y a encore 5 ans, tout allait bien pour la lavande.**

C'était une culture d'avenir pour des zones déshéritées avec des cours élevés allant de 100 à 120€ le kilo d'huile essentielle. Puis les industriels de la Beauce, voyant les cours de blé chuter, se sont lancés dans la

Ecrit par le 2 avril 2025

lavande, obtenant pour la mise en place des distilleries, des subventions européennes. Les territoires voisins du fleuve Rhône se sont mis à planter, tandis que la Bulgarie faisait elle-aussi de l'importation de lavande. Les grands parfumeurs ont acheté des terres en Bulgarie et planté sur place. C'est toute cette concomitance de faits et le développement des huiles essentielles de lavande qui ont fait chuter les cours. Résultat, 4 ans après, nous sommes entre 12 et 17€ le kilo. L'huile essentielle fine de lavande n'est plus rémunératrice -en dessous de 15€/kg pour l'agriculteur-. Le coût d'exploitation est devenu supérieur au bénéfice de la vente.»

Copyright Office de tourisme pays d'Apt Luberon

### «Il y a aussi la question des ravageurs

Les produits de traitement phytosanitaires ont été interdits -dont certains détectés -diméthoate-probablement cancérigènes- sans que simultanément il y ait des alternatives. Les plantes sont en train de crever. En réaction, au Sénat, nous avons imposé le vote d'une enveloppe de 10M€ d'aide aux lavandiculteurs dont 1M€ à l'aide directe et avons insisté pour, surtout, financer la recherche. Cependant les critères d'éligibilité pour toucher ces 9M€ d'aides sont tellement stricts que seulement 5M€ ont été affectés et sur 850 lavandiculteurs vauclusiens, 300 sont éligibles.»

### «Il faut encore se battre pour la cerise.

Et faire de l'amande et de la pistache, ce serait renoncer à la cerise. On n'en n'est pas là. Il faut encore se battre et trouver des traitements efficaces contre les ravageurs. Le seul remède actuellement prescrit est le filet -c'est entre 40 000 et 70 000€ l'hectare- sur les arbres, et lorsqu'il faut faire un traitement complémentaire, l'agriculteur doit retirer et remettre les filets. Et cela est à ajouter au coût d'exploitation. Là encore, il faut faire des efforts avec l'INRAE (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement). C'est 10M€ qu'il faut créditer à la recherche.»

Cerises du Ventoux copyright PNR Ventoux/Vori

### La distillation du vin

«Nous en sommes à quasiment deux années de stock de vin non écoulé. La crise vient aussi, en partie, des changements des modes alimentaires. On boit de moins en moins de vin rouge et de plus en plus de vin rosé et blanc. Les vins du Bordelais (région qui vit, actuellement, un plan d'arrachage des vignes), et des Côtes-du-Rhône classiques, à l'exclusion des grands crus, ne se vendent plus. Finalement le Gouvernement a autorisé en décembre dernier, la distillation 3 millions d'hectolitres de vin rouge.»

### «Je travaille également sur l'irrigation du nord Vaucluse,

via le dossier [HPR](#) (schéma directeur de réseaux d'irrigation modernes, multi-usages), mené en particulier par Georgia Lambertin, la présidente de la Chambre d'agriculture de Vaucluse. Son enveloppe est comprise entre 200€ et 400M€. Le Canal de Carpentras est mandaté pour en être le metteur en scène, avec l'expertise du Canal de Provence, au chapitre technique. Deux branches irrigueraient l'une jusqu'au nord Vaucluse et l'autre branche au Sud de la Drôme. Les questions à régler ? Cette irrigation serait conçue pour quelle agriculture ; pour quelles productions ; pour quelle consommation et sur quelles techniques agricoles ? Car sans eau, il n'y a pas d'agriculture.»

Ecrit par le 2 avril 2025

### «La Poste

La fermeture des postes n'est pas tolérable car c'est le service public de la proximité que j'ai toujours défendu. Pourtant, le bureau de Poste de Saint-Ruf, à Avignon, comme ceux des petites communes ferment. Nous devons penser aux personnes les plus en difficulté comme les personnes âgées, les personnes handicapées, celles qui ne peuvent pas se déplacer parce qu'elles n'ont pas de véhicules, les gens qui vivent avec nous et autour de nous. Cependant, pour les petites communes, comme Saignon, l'agence communale postale, aux horaires élargis, peut être une solution. Le problème ? C'est la perte des services financiers. Les personnes qui ont un compte à La Poste ou perçoivent leur pension n'y ont accès que dans un véritable bureau de la Poste qui sont, hélas, regroupés dans les grandes villes.»

### La fermeture des hôpitaux

«Nous vivons une crise de la santé publique et de l'urgence médicale. Cela veut dire que l'on joue avec la santé des gens. Même le 15 ne dispose plus, systématiquement, d'un médecin car on en manque. Il est, le plus souvent, remplacé par un infirmier. Il y a des médecins urgentistes dans les Forces armées, réquisitionnons les pour faire les urgences de nuit. Nous avons besoin de professionnels pour faire les premiers soins. Faisons de même avec les médecins libéraux volontaires des sapeurs-pompiers.»

### Quand la République recule

«A propos de la police nationale urbaine ? On nous avait annoncé plus de 43 postes et on se retrouve avec 15. Je demande pourquoi, et l'on me répond que personne ne veut venir. Je n'ai pas compris parce que des familles de la région parisienne -où démarrent la carrière de tous les jeunes policiers- m'ont saisi pour rejoindre leur famille dans le sud. En même temps, on me répond qu'il n'y a pas de volontaires pour venir. Si l'on a envie de mettre en place la politique que l'on annonce, -je parle du ministre de l'Intérieur- alors pourquoi vivons-nous cette situation ridicule ?

### La lutte contre la drogue ?

Finalement, la lutte contre la drogue n'est pas menée comme elle devrait l'être et comme nous le voyons à Cavaillon, Carpentras -la situation du bois de l'Ubac est catastrophique avec ses guetteurs installés- et à Avignon. Il faut arrêter la politique du bling-bling avec Gérald Darmanin en shérif. Ces solutions ne sont pas opérantes. Les gens qui habitent ces quartiers ont de faibles revenus et ne peuvent habiter que là. Ils sont pris en otages dans une cité contrainte par des trafiquants et où il n'y a plus de services publics. Nous avons besoin de moins d'annonces et de plus d'efficacité, avec l'affectation permanente de policiers. La CRS 8 ? C'est de la rigolade, parce qu'ils ne restent que 4 jours, juste le temps, pour les dealers, d'aller à la mer.»

Lutte contre la drogue DR

### La violence envers les élus

«Je demande depuis plus de 10 ans, un véritable statut des élus 'Agent civique territorial'. Nous demandons un projet de loi pour un statut de fonctionnaire citoyen, comparable à celui des agents de la fonction publique. On passe du système de l'indemnité à celui de la rémunération et à un système de protection de l'élu et de la personne.»

Ecrit par le 2 avril 2025

### **Perspectives pour les 3 années à venir**

«Tenant compte de mes nouvelles fonctions au Sénat, dans le cadre de la commission des Affaires économiques, celle de l'Aménagement du Territoire et de l'environnement et de la Délégation aux collectivités territoriales, mon action se complètera vers le monde de l'économie en faveur de l'emploi, de la formation, des rémunérations en travaillant avec les élus sur le développement de l'entreprise, de l'artisanat et de l'activité de proximité. Sans oublier le 3ème versant de l'économie vauclusienne : le tourisme.

Le élus se battent pour maintenir les services de proximité DR

### **«Par ailleurs, il se pose aussi la question du devenir des grands villes de notre département.**

Je rappelle que les prochaines élections municipales auront lieu dans 3 ans. Et si l'on ne répond pas aux préoccupations des bassins de vie en termes de développement économique, de sécurité et des questions sociales, il est probable que ces villes rencontrent de grandes difficultés dans tous ces domaines au détriment des vauclusiens. »

### **«A propos du Rassemblement national**

Je tiens aussi à dire que malgré ce qu'ils veulent faire croire, ce ne sont pas eux -les élus du rassemblement national ou assimilé- qui défendent la justice sociale et la lutte contre les inégalités. Ce ne sont pas eux qui défendent les plus faibles. La preuve : ils ont refusé le repas à 1€ pour les étudiants pauvres, ainsi que la proposition de la gauche du Smic à 1500€ net. Sur les questions sociétales, également, ils refusent l'inscription du droit à l'avortement dans la constitution. Un député RN a ainsi proposé récemment que les femmes retournent dans leur foyer plutôt que de travailler. Ma ligne de conduite est de travailler avec tous les élus, ceux de gauche et ceux qui se réclament de l'arc républicain au service des vauclusiens et des élus.»

Écrit par le 2 avril 2025



Dans les coulisses de la conférence de presse

## Paris-Bruxelles, Lucien Stanzione monte au créneau pour défendre l'agriculture vaclusienne

Ecrit par le 2 avril 2025



**Lucien Stanzione est en pourparlers avec Bruno Bonnell, secrétaire général pour l'investissement. Mission ? Obtenir 10M€ pour la recherche et, ainsi, sauver la culture de la lavande, de la cerise, de la vigne et des produits de maraîchage. Comment ? En finançant une partie de la recherche de l'Inrae d'Avignon-Montfavet (Institut national de la recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement).**

Cet entretien avec Bruno Bonnel se déroule aujourd'hui tandis que le sénateur Lucien Stanzione enfoncera le clou en se rendant, demain, mardi 19 septembre, à la Commission européenne à Bruxelles, pour entamer des discussions avec d'autres députés et des fonctionnaires en charge des questions agricoles. Objectif : défendre le modèle agricole vauclusien et demander des aides financières pour faire avancer, de toute urgence, la recherche.

«Notre agriculture vit une période de transition, analyse Lucien Stanzione, arrivant au bout du modèle adopté après-guerre et qui nous aura servi jusqu'ici, mais butant à présent sur la dangerosité des produits, et, dans des cas de plus en plus nombreux, sur des phénomènes de résistance et donc d'inefficacité de ces produits. Il est capital d'aider les filières à sortir des impasses dans lesquelles elles sont actuellement.»



## Lucien Stanzione sénateur de Vaucluse, « Sauver la filière de la cerise »



**Lucien Stanzione, sénateur de Vaucluse, a dressé le bilan de ses actions pour sauver les filières agricoles et industrielles de la cerise touchées par le moucheron asiatique '[drosophila Suzuki](#)'.**

En effet, ce ravageur majeur, apparu en France en 2008, originaire du Japon et invasif en Amérique du Nord et en Europe, pond dans les petits fruits : cerise, fraise, framboise, myrtille, prune... Les larves éclosent et se développent à l'intérieur de celui-ci, le détruisant entièrement.

### **Des agriculteurs-producteurs très démunis**

Les agriculteurs producteurs expliquent se trouver totalement démunis, même devant les mesures prophylactiques actuellement utilisées telles que la pose de mailles extrêmement serrées, l'utilisation de produits phytosanitaires autorisés et les pièges -à vinaigre- spécifiques qui ne semblent pas être efficaces. Il en résulte d'importantes pertes de récoltes.

«On est au bord de la catastrophe définitive... On casse une filière alors que les consommateurs sont là... Le filet n'est pas la solution,» ont affirmé les producteurs et maires présents.

### **Ce qu'il en résulte**

Ecrit par le 2 avril 2025

«Nos échanges ont souligné la nécessité d'une intervention urgente pour obtenir une aide financière immédiate pour la cerise, a entamé [Lucien Stanzione](#), mais aussi d'inscrire un vrai plan de recherche dans le cadre du [Programme d'investissement France 2030](#), et enfin d'une démarche globale à conduire avec les départements de l'Ardèche, de la Drôme, des Bouches-du-Rhône, du Var et du Vaucluse...avant fin juillet.»

### La proposition

Pour sensibiliser le monde politique et économique à la menace de la disparition de la filière agricole et industrielle de la cerise et demander un conséquent soutien financier, Lucien Stanzione prévoit de rencontrer le secrétaire général du [Secrétariat pour l'Investissement](#) d'autres sénateurs, députés, présidents de départements comme l'Ardèche, la Drôme, les Bouches-du-Rhône, le Var et le Vaucluse, élus de chambres d'agriculture, des syndicats professionnels afin de faire remonter les informations de terrain au ministre de l'agriculture, [Marc Fesneau](#) ainsi qu'à la première ministre [Elisabeth Borne](#).



la Drosophila Suzukii

Ecrit par le 2 avril 2025

# Réforme des retraites, les sapeurs-pompiers volontaires bénéficient d'une bonification pour leur retraite

**Lucien Stanzione, sénateur de Vaucluse, avec son groupe PS (parti socialiste), a déposé un amendement qui a été accepté visant à prévoir une majoration de la durée d'assurance -bonification- pour la retraite des sapeurs-pompiers volontaires, au titre de la solidarité nationale pour consolider le modèle de sécurité civile français et valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers.**

L'amendement, présenté par le sénateur Lucien Stanzione est écrit en ces termes : «Les sapeurs-pompiers volontaires ayant accompli 10 ans de service en qualité de sapeur-pompier volontaire ont droit à une bonification de leur durée d'assurance de trois trimestres. La bonification mentionnée est complétée par l'attribution d'un trimestre supplémentaire tous les 5 ans au-delà de 10 ans d'engagement comme sapeur-pompier volontaire.»

«Cette bonification ne peut conduire à porter au-delà de 4, le nombre de trimestres validés par un assuré, par année civile, dans les différents régimes légaux ou rendus légalement obligatoires, de base et complémentaires, français et étrangers.»

---

## Lucien Stanzione, vent debout contre la réforme des retraites

Ecrit par le 2 avril 2025



«Le report de l'âge de la retraite c'est voler deux ans de vie aux travailleurs» a déclaré [Lucien Stanzione](#), sénateur de Vaucluse. La République, l'égalité et la démocratie sont bafouées.»

«Cette nuit, au Sénat, après de nombreuses manœuvres de procédures, on y est ! s'indigne Lucien Stanzione. La majorité sénatoriale dominée par Les Républicains avec les centristes et la majorité présidentielle ont voté avec le Gouvernement dans la nuit du 8 mars, le report de l'âge de la retraite à 64 ans pour tous. Pourtant de nombreux vauclusiens n'atteindront pas l'âge de la retraite. Ils n'en profiteront pas compte-tenu de la pénibilité de leurs métiers. Ils ont juste le droit de cotiser. Avec cette loi, on va leur voler deux années de leur vie. Je continue de me battre article par article pour repousser et éviter ce mauvais texte. Nous pouvons collectivement faire reculer le Gouvernement par une mobilisation de tous, » assure l'homme politique.

### En savoir plus

Le vote reportant de 62 à 64 ans l'âge de départ légal a été acquis par 201 voix contre 115, sur 345

Ecrit par le 2 avril 2025

votants. L'adoption définitive de la réforme pourrait intervenir le 16 mars.

Lucien Stanzione est membre de la Commission de la Culture, de l'éducation et de la communication et de la délégation aux Collectivités territoriales et à la décentralisation.



Manifestation au flambeau contre la réforme des retraites le soir du 8 mars devant le Palais des papes

## Sénateur Lucien Stanzione, bilan du mandat

Ecrit par le 2 avril 2025

## parlementaire



**Lucien Stanzione**, sénateur (PS) de Vaucluse, a entamé sa tournée dans le département. Durant janvier et février il arpentera le territoire, présentant les actions engagées lors de ses deux premières années d'exercice, évoquant les projets 2023, et prenant attaches avec les hommes de terrain sur les sujets à défendre.

Elu sénateur par les Grands électeurs en septembre 2020, Lucien Stanzione fait son tour de Vaucluse. Mission ? Eclairer les maires, les acteurs économiques et les habitants sur les actions engagées et à venir.

Ecrit par le 2 avril 2025



DR

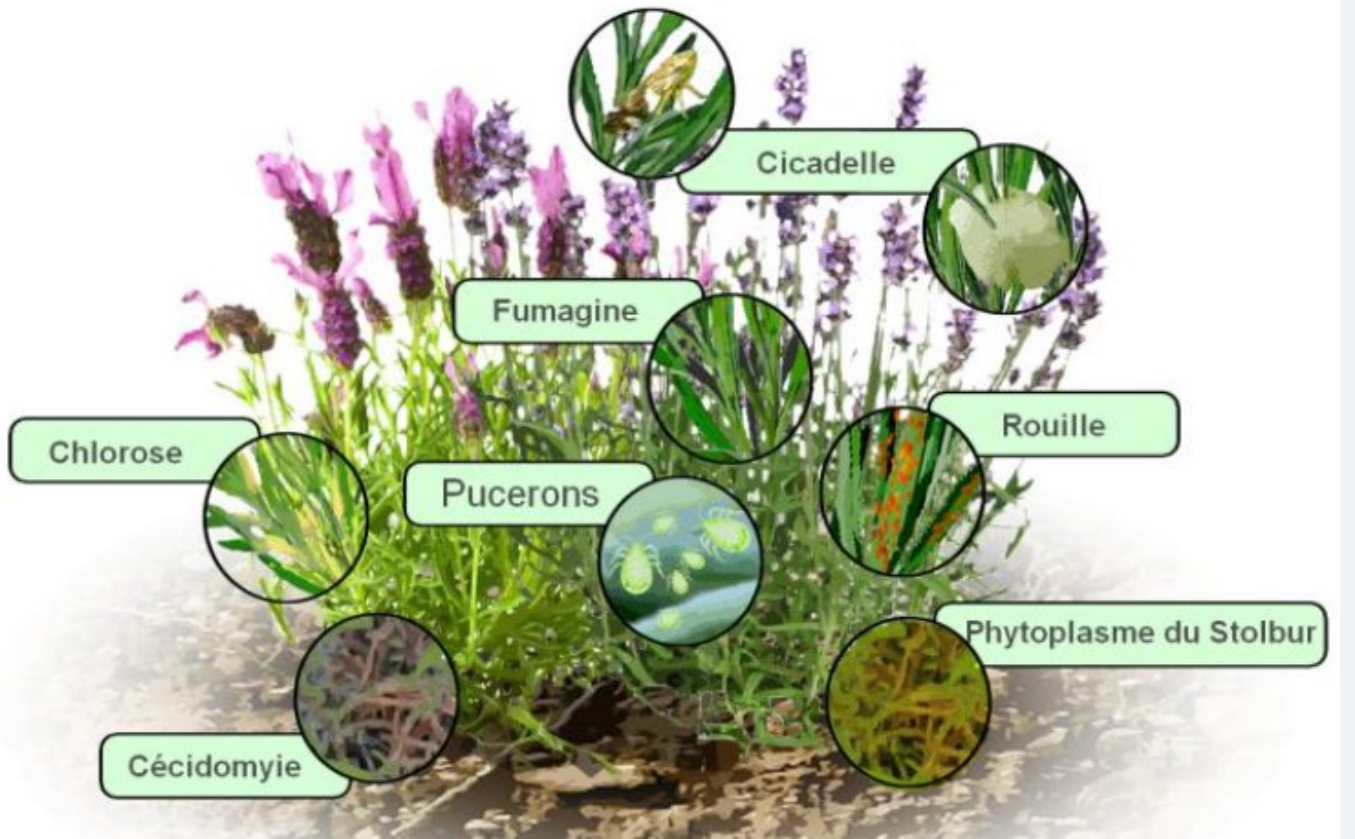
### **Le projet de loi de finances**

Au chapitre des Finances locales, le sénateur s'oppose «à la 'fausse' stabilisation des dotations de l'Etat qui ne prend pas en compte l'inflation et s'offusque que les communes subissent la baisse de leur Dotation globale de fonctionnement (DGF). En outre, les lois de finances 2021 et 2022 n'ont pas permis de relancer l'économie. Par ailleurs, les crédits consacrés à la transition écologique et à la rénovation thermique des bâtiments sont demeurés insuffisants face à l'ampleur de la crise climatique.» Homme du PS tacle le gouvernement à propos de la décentralisation, notamment la loi [3DS](#) (Différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification de l'action publique locale), peu ambitieuse et pose la question d'un État qui, pour le moment, ne donne plus les moyens aux collectivités d'exercer les compétences transférées.»

### **Eau et irrigation**

Dans le cadre des enjeux climatiques, le sénateur PS veut accélérer le projet 'Hauts de Provence rhodanienne' ([HPR](#)), notamment sur sa partie irrigation et innovation. C'est ainsi qu'il souhaite que le projet soit inclus dans le programme d'investissement France 2030 du Secrétariat général à l'investissement ([SGDI](#)). Dans ce cadre il rencontrera à nouveau le préfet Frédéric Veau, délégué interministériel pour le Varenne agricole de l'eau et de l'adaptation au changement climatique pour en dresser l'état des lieux.

Ecrit par le 2 avril 2025



## Ravageurs de la Lavande

### Cultures et ravageurs

En butte à la prolifération des ravageurs tels que la cécidomyie pour la lavande, la mouche de la cerise et de l'olive, le sénateur a proposé la création d'un pôle de recherches sur les alternatives aux produits phytosanitaires également dans le cadre du programme national d'investissement 2030. Ambition ? Consacrer 5 à 10M€ sur les 54 milliards d'euros de ce budget à destination de la lavande, de la cerise, de l'olive, de la vigne et du maraîchage. Projet qui pourrait être porté par l'Inrae (Institut national de la recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement) d'Avignon-Montfavet a préconisé le sénateur.

### Lavande, Lavandin, Plantes à parfum aromatiques et médicinales

L'élu de la ruralité a particulièrement travaillé sur les problématiques de l'agriculture et aurait obtenu l'engagement du ministre de l'agriculture, [Marc Fesneau](#), notamment sur le plan d'arrachage de la lavande possiblement soutenu par 10M€ ; La révision des réglementations européennes [Reach](#) et [CLP](#) (Reach : Enregistrement, évaluation, autorisation de substances chimiques et CLP Classification et étiquetage de produits chimiques) 'totalement inadaptées au produits et savoirs faire du terroir'. Le ministre a indiqué se pencher sur la question après le renouvellement du Conseil de l'Europe en 2024. Le sénateur travaille sur le déploiement de l'indication géographique protégée (IGP) et sur le toilettage de



Ecrit par le 2 avril 2025

l'AOP (Appellation d'origine protégée) des Huiles essentielles de lavande de Haute-Provence et soutient l'entrée de la lavande au Patrimoine de l'Unesco (Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture).



Réunion Bilan du sénateur Lucien Stanzione à Cabrières d'Aigues, mi-janvier, en compagnie d'élus, de représentants d'associations, d'acteurs économiques et d'habitants

### **Les loups**

Le sénateur a été alerté sur la présence de loups sur le plateau de Sault, situation anxiogène pour les éleveurs d'ovins et de caprins dont une attaque a entraîné la mort de plusieurs bêtes. Lucien Stanzione s'en est ému auprès de la préfète-Violaine Démaret- afin que les éleveurs puissent travailler dans de meilleures conditions.

### **Écoles et fermetures de classes**

Lucien Stanzione a été auditionné par le ministre de l'Éducation nationale -Pap Ndiaye- en novembre dernier et a réitéré sa position contre la fermeture des classes. Le sénateur réprovoque la suppression d'un poste d'enseignant sur le dispositif Ecole numérique des apprentissages, quartier de la Trillade à Avignon, et sur l'absence d'enseignants à l'IME du Grand colombier à Orange ; La fermeture de classes au collège Segpa (Section d'enseignement général et professionnel adapté) du Lavarin à Avignon, fermé pour ne pas pouvoir être chauffé en raison du coût de l'énergie.

### **Disparition de Vallis Habitat**

Le sénateur s'affecte de la disparition du logement social gouverné par le Département, dont il a été le directeur général, «qui fragilise les Vauclusiens et les salariés de l'Office public de l'habitat social.»

### **Déserts médicaux**

Ecrit par le 2 avril 2025

Le sénateur s'alarme de la fermeture programmée du Centre hospitalier intercommunal de Roquefraîche qui accueille des personnes âgées dépendantes, en perte d'autonomie ou présentant un handicap. Il s'insurge également contre la fermeture des urgences et de la perte d'agrément du Centre hospitalier intercommunal de Cavaillon-Lauris dont les patients seront orientés vers le Centre hospitalier d'Avignon qui lui paraît trop loin en cas d'urgence, notamment sur la pathologie des AVC (accident vasculaire cérébral). Le sénateur indique également s'être battu pour le maintien via l'ARS Paca (Agence régionale de santé de Provence Alpes-Côte d'Azur), des établissements pour personnes âgées à Sablet et à Sainte-Cécile-les-Vignes.



DR

### Défense de l'environnement

Lucien Stanzione s'est fermement opposé au projet du lotissement Grande Bastide qui prévoyait 200 nouvelles habitations à Velleron. Projet qui a été abandonné.

### Accessibilité aux personnes handicapées

Le sénateur a été interpellé par Amaury Martin, qui, en situation de son handicap, ne peut accéder à la gare du Thor. Lucien Stanzione a demandé à la SNCF et au Conseil régional Paca de mettre en place les dispositifs permettant aux personnes à mobilité réduite de pouvoir accéder à la gare et aux trains.

Ecrit par le 2 avril 2025

### **Le centre pénitentiaire d'Avignon-Le Pontet**

Lucien Stanzione s'est rendu au centre pénitentiaire d'Avignon-Le Pontet pour garantir le droit au respect de la dignité en détention, dont un projet de loi est en cours, et a rencontré le président de l'association nationale des visiteurs de personnes en sous-main de la Justice ainsi que des visiteurs de prison pour échanger sur la situation des prisonniers.

### **Démantèlement du service public**

Lors des questions au Gouvernement Lucien Stanzione est intervenu pour dire son indignation contre les fermetures de bureaux de Poste, de gares, de trésoreries, d'établissements de santé, dénonçant un démantèlement organisé du service public.

### **Lutte contre les agressions d'élus**

Lui-même agressé, le sénateur Stanzione se félicite de la loi adoptée à l'unanimité contre les agressions d'élus. Les associations affiliées à l'AMF (Association des maires de France) peuvent désormais se porter partie civile, lutter contre les agressions verbales et physiques ainsi que les actes d'intimidation, le harcèlement, les violations de domicile aux côtés des élus agressés.



### **Droit à l'IVG (Interruption volontaire de grossesse) inscrit dans la constitution**

Lucien Stanzione rappelle avoir voté pour l'inscription du droit à l'avortement dans la Constitution dans un Sénat majoritairement à droite. En 2021 il avait soutenu le manifeste des [343](#) pour l'allongement des délais d'accès à l'IVG.

Ecrit par le 2 avril 2025

## A propos de la réforme des retraites

« Allongement du temps de travail, suppression de critères de pénibilité, revalorisation chimérique... Ces mesures sonnent comme une injustice pour ceux qui devront cotiser plusieurs années supplémentaires, a déclaré le sénateur Lucien Stanzione. Même pénibles, les métiers éprouvants et les carrières longues sont aussi concernés. Encore une fois, l'effort est demandé aux classes moyennes, aux travailleurs, à ceux qui doivent déjà faire face à l'augmentation du coût de la vie. Cette situation est difficilement acceptable d'autant que d'autres solutions existent. » Les grandes entreprises qui ont fait des bénéfices considérables peuvent contribuer à la solidarité nationale pour la retraite, en épargnant les petites entreprises et les artisans » a souligné le sénateur, prônant un système de « cotisations progressives qui permettrait d'abonder le dispositif. » Difficile donc de trouver une justification à cette réforme, d'autant que le déficit annoncé du système par répartition est loin d'être fatal pour les finances publiques françaises comme l'a indiqué le Conseil d'orientation des retraites. En réalité, les économies recherchées compenseront les exonérations d'impôts à destination des plus aisés et des superprofits des grandes entreprises a conclu l'homme de gauche.



DR

## En savoir plus

Lucien Stanzione est sénateur (parti socialiste) de Vaucluse, maire honoraire d'Althen-des-Paluds, membre de la Commission culture, de l'éducation et de la communication, membre de la Délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation.

## Le calendrier

### Territoire Bollène-Vaison-Ventoux

Ecrit par le 2 avril 2025

Samedi 21 janvier de 9h30 à 12h. A Violès, salle de l'ancienne gare, place éponyme.

### **Territoire Comtat Venaissin-Ventoux**

Samedi 11 février de 9h30 à 12h

### **Territoire Grand Avignon**

Vendredi 10 février de 9h30 à 12h

---

# **Lucien Stanzione, sénateur de Vaucluse, défend la filière de la lavande et du lavandin**

**Lucien Stanzione, sénateur de Vaucluse, poursuit son combat pour que la filière de la lavande et du lavandin de Vaucluse puisse perdurer. Il est intervenu au Sénat pour 'La prise en compte des territoires, des savoir-faire et des cultures dans l'élaboration de réglementations européennes d'harmonisation', face à Laurence Boone, secrétaire d'État auprès de la ministre de l'Europe et des affaires étrangères, chargée de l'Europe.**

Le sénateur Stanzione a commencé par planter le décor : «La France est le premier producteur mondial d'essence de lavandin et le deuxième d'huile essentielle de lavande. Ces productions sont concentrées dans trois départements du sud-est de la France : le Vaucluse, la Drôme et les Alpes de Haute-Provence, qui comptabilisent 87 % des superficies nationales. Ces productions emblématiques de la Provence sont créatrices de valeur ajoutée.»

### **Le cours de la lavande a chuté de 60% en 3 ans**

«Dans mon département de Vaucluse, qui comprend notamment les contreforts du Mont Ventoux, j'ai été alerté, dès le mois d'août 2021, par les maires, les agriculteurs et les distillateurs de lavande et de lavandin de la crise économique majeure que traverse la filière, en raison de la très forte baisse des cours - moins 60 % en trois ans -, engendrée par une surproduction importante, par un doublement des surfaces plantées en dehors des zones historiques de cette culture, en particulier dans l'immense plaine de la Beauce.»

### **Hausse des coûts de l'énergie, sécheresse, prolifération du ravageur cécidomyie**

«Les coûts de l'énergie sont venus s'ajouter à cette situation, ainsi que des aléas climatiques tels que le gel, puis la sécheresse et le manque d'eau de cet été, ainsi que la prolifération d'un ravageur, la cécidomyie, contre laquelle il est urgent d'agir.»

Ecrit par le 2 avril 2025

## Sans traitement efficace la lavande pourrait disparaître d'ici 2 ans

Alors que les produits phytosanitaires sont interdits et qu'il n'y a pas d'alternatives pour combattre [la cécidomyie](#), le sénateur réclame l'emploi des anciens produits, même si cela reste temporaire, dans l'attente de solutions efficaces, car, il l'affirme sans traitement phytosanitaire la lavande aura disparu d'ici 2 ans.

« Les produits phytosanitaires ne sont plus fabriqués, alors qu'aucune solution n'a été trouvée. Aussi convient-il de soutenir et de renforcer la recherche de méthodes alternatives efficaces ».

DR

## Des propositions concrètes et une enveloppe de 10M€ pour soutenir la filière

«L'une des réponses élaborées pour répondre à cette grave crise a été d'envisager des mesures d'aide à l'arrachage dans les territoires de plaine où il est possible et rentable de planter des céréales», plaide le sénateur.

Sur l'initiative commune de [Marie-Pierre Monier](#) sénatrice de la Drôme, [Jean-Yves Roux](#), sénateur des Alpes-de-Haute-Provence et [moi-même](#), le Sénat a voté à une large majorité, dans le cadre de la loi de finances rectificative pour 2022, la création d'une enveloppe budgétaire de 10M€, en vue d'aider à l'arrachage dans certaines zones.

Or, les services ministériels expliquent aux professionnels de la filière que la réglementation européenne relative à la concurrence pourrait interdire de mettre en œuvre de telles mesures, considérées comme une aide exclusive en faveur des lavandiculteurs français.

Toutefois, il semble que des solutions pourraient être trouvées, si les mesures d'arrachage interviennent dans le cadre d'une restructuration ou d'une diversification de la filière.»

## Reach et CLP, la culture du paradoxe

La loi [Reach](#) (Enregistrement, évaluation et autorisations des produits chimiques) et le règlement [CLP](#) (règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges) rédigés par l'Europe mettent également à mal la filière de la lavande et du lavandin qui réclament leur révision pour tenir compte des spécificités des huiles essentielles.

«Sans cela, cette filière est vouée à disparaître, alors même qu'elle est en pleine dynamique de valorisation, comme en témoignent les démarches pour toiletter l'AOP (Appellation d'origine protégée) Huile essentielle de lavande de Haute-Provence, pour créer une IGP Lavandin de Provence ou encore pour lancer une demande de reconnaissance des 'paysages olfactifs et poétiques de la lavande' au patrimoine mondial de l'Unesco (Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture) a plaidé Marie-Pierre Monier, sénatrice de la Drôme auprès de la présidente, [Laurence Boone](#), secrétaire d'État auprès de la ministre de l'Europe et des affaires étrangères chargée de l'Europe.

Copyright Alain Hocquel, Vaucluse tourisme

Ecrit par le 2 avril 2025

## Fusion Vallis habitat/Grand Delta habitat : « C'est avant tout une décision politique »



Alors que c'est demain que l'assemblée départementale se réunira en séance plénière pour délibérer sur [la fusion de Vallis habitat et Grand Delta habitat](#), le sénateur socialiste de Vaucluse [Lucien Stanzione](#) rappelle qu'il reste indéfectiblement attaché à ce que le bailleur social du département reste un outil de la collectivité publique. Pour lui, ce rapprochement est davantage une volonté politique qu'une décision financière.

***Lucien Stanzione, que pensez-vous du projet de fusion des bailleurs sociaux vauclusiens [Vallis habitat](#) et [Grand Delta habitat](#) dont la validation doit être votée ce vendredi 7 octobre en séance plénière du Conseil départemental de Vaucluse ?***

« Concernant la question du logement social, je connais un peu le sujet puisqu'il y a 10 ans j'ai été directeur de Mistral habitat avant que ce bailleur ne change de nom pour devenir Vallis habitat en septembre 2020. J'ai donc connu cette maison pendant plusieurs années et aujourd'hui, ce que je vois va au-delà de ce qui est entendable et faisable. »

***Comment cela ?***

Ecrit par le 2 avril 2025

« Mistral habitat s'est transformé en Vallis habitat après la fusion de Grand Avignon résidences (ndlr : l'ancien OPHLM de la ville d'Avignon puis de l'agglomération) en raison de la loi Alur 1, la loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové promulguée en mars 2014, qui imposait un parc minimum de 15 000 logements. Vallis habitat est donc un office public d'habitat social. C'est un service public au service des vauclusiens, mis en œuvre par le département de Vaucluse. Il y en a 200 en France et chaque département en est doté. Mais aujourd'hui il y a une décision prise par le conseil départemental, par la présidente Dominique Santoni qui dit : on procède à la dissolution de Vallis habitat et son absorption par Grand Delta habitat (GDH). Mais pourquoi ? J'ai posé la question : 'pourquoi dissoudre un outil au service du département'. Pas de réponse. »

**« L'office Vallis habitat n'est pas en danger sur les questions financières. »**

***Le Département évoque notamment la fragilité financière de Vallis habitat, particulièrement plombé par le mauvais état de son parc de logements ?***

« Le relevé individuel de situation fait par la fédération des HLM, qui évalue la santé financière de chaque office public, fait apparaître lors des 3 dernières expertises, que Vallis habitat est plutôt en bonne santé. Ce n'est pas florissant mais la structure est en bonne santé et économiquement viable. De surcroît, le personnel qui est aujourd'hui désarçonné par ce projet de fusion absorption a fait lui aussi réaliser, dans le cadre de son CSE (Comité social et économique), une expertise par un cabinet indépendant qui arrive à la même conclusion : l'office Vallis habitat n'est pas en danger sur les questions financières. »

« Par ailleurs, [l'Ancols](#) (Agence nationale de contrôle du logement social) a procédé à un contrôle de Vallis. Dans ce cadre, elle vient de rendre son rapport à la présidente Dominique Santoni à qui j'ai demandé de le rendre public. Si vraiment ces conclusions démontrent que cette structure n'est pas viable dans le temps parce que trop de charge, qu'il y a mauvais compte d'exploitation, et que donc il y a une catastrophe à venir. Et bien qu'elle le publie comme cela on aura la certitude de procéder à cette opération avec GDH. »

« Mais face à cela, je suis pour le service public quand on le fait bien fonctionner. Je le suis d'autant plus lorsqu'il s'agit de logement social, surtout lorsque cet outil est vauclusien. Il serait dommage de le sacrifier. Après on se bagarre tous sur des chiffres, mais le vrai souci c'est que c'est une volonté politique. »

***La 'fragilité' de Vallis habitat n'est-elle pas liée au fait que, à l'époque, on a associé deux structures (Mistral habitat et Grand Avignon résidences) qui avaient déjà du mal à assurer leur rôle d'outil d'aménagement. Que ce soit dans la production de logements ou dans la capacité de maintenir en état ou de réhabiliter le parc existant ?***

« C'est exact, mais la majorité départementale actuelle a eu 7 années pour remédier à cette situation. Mais maintenant, on essaye de me faire porter la responsabilité parce que j'étais là il y a 10 ans. »



Ecrit par le 2 avril 2025

**« Il fallait peut-être prendre les bonnes personnes au poste de direction et d'encadrement. »**

***Ne paye-t-on pas également aujourd'hui 30 ans de difficultés et de clientélisme, à droite comme à gauche, qui ont amenuisé les marges de manœuvre de Vallis habitat ?***

« C'était aussi une responsabilité politique que de prendre les bonnes décisions. Il fallait peut-être prendre les bonnes personnes au poste de direction et d'encadrement. Depuis 7 ans, ce n'est quand même pas moi qui ai procédé aux recrutements. Quand on a la responsabilité d'une telle structure, on recrute des cadres du milieu. Il y a de bons salariés, quand il y a de bons cadres. »

« Mais pour avoir un bon niveau de direction, il faut aussi s'en donner les moyens. Je le répète, c'est que l'on n'a pas la volonté politique et que l'on ne prend pas les décisions pour recruter une équipe digne de ce nom. Parce que les personnels présents ne sont pas plus 'mauvais' que les autres dès lors qu'on les anime comme il faut et qu'on leur fixe des objectifs clairs. Ça fonctionne ailleurs, pourquoi cela ne marcherait pas dans le Vaucluse. »

***Mais n'est-il pas trop tard, notamment en raison des investissements majeurs à réaliser par Vallis habitat pour jouer pleinement son rôle ?***

« C'est vrai que d'un côté on constate qu'il y a une structure qui a du retard et qui construit trop lentement. Mais en face, on a quoi ? On a GDH dont le président Michel Gontard est un grand professionnel du logement social. Il est entreprenant, il est innovant, il construit beaucoup et plutôt de bonne qualité. Très bien. Mais GDH est aussi particulièrement endetté. Le capital apporté par Vallis ne va-t-il pas servir à remonter la structure financière de GDH. Je pose la question, mais personne ne me répond. N'empêche que c'est une réalité. »

« J'ai su par la fédération nationale des offices HLM que le capital de Vallis a été estimé à 800M€ environ. La présidente répond que ce n'est que 204M€ car effectivement elle enlève tout ce qui est comptabilisé en dette aux banques. En-tout-cas, le capital il est là et on va venir capitaliser GDH sans que le département n'en récupère un centime. Là on fait un cadeau à la recapitalisation. »

« Et au final, est-ce qu'on ne va pas faire comme il y a quelques années avec le rapprochement de Grand Avignon résidences. Est-ce que l'on ne va pas prendre le risque de plomber les deux ? Je continue à dire que Vallis habitat peut augmenter sa performance si on s'en donne les moyens. »

***Vous vous inquiétez également pour le montant des loyers ?***

« Bien sûr il y a un plafonnement du prix au m2 qui s'applique à tous les opérateurs du logement social et donc à Vallis habitat et GDH. Mais effectivement, la crainte des locataires c'est de voir désormais les loyers augmenter. On nous dit que c'est encadré tous les ans par l'indice à la construction mais ceci étant il peut y avoir aussi des dérogations au dépassement de cet indice. L'autre revers de la médaille, c'est que le patrimoine de Vallis est beaucoup plus ancien mais en même temps ce sont des loyers beaucoup plus bas car ce sont des logements anciens qui sont déjà amortis. »

***Vous rejetez donc l'urgence des arguments financiers ?***

« La présidente en parle depuis mai et le vote intervient le 7 octobre. Moins de 6 mois sur un dossier

Ecrit par le 2 avril 2025

aussi important, bien sûr que c'est trop rapide pour prendre une décision quasiment unique en France de privatisation déguisée d'un office (ndlr : ce sera la 2<sup>e</sup> privatisation d'un office HLM après celle réalisée dans le Jura). Car qu'on le veuille ou non, même si c'est une coopérative, GDH est un service privé du logement social, ce n'est plus un service public. »

**« Tant que Michel Gontard sera là cela va aller, mais après que va-t-il se passer ? »**

***L'AMF (Association des maires de France) soulignait récemment la dégradation de la situation financière du logement sous la double pression des obligations de rénovations thermiques massives et de constructions nouvelles, qui impacte fortement la dette des bailleurs sociaux. Est-ce que ce rapprochement n'est pas un moindre mal car si ce n'est pas GDH, dont le siège est à Avignon et l'implantation fortement marquée en Vaucluse, cela risque d'être d'autres acteurs nationaux beaucoup plus éloignés du territoire. N'y a-t-il pas un risque à perdre la main ?***

« L'argent plus cher concerne tout le monde, mais surtout celui qui est le plus endetté. Et à ce jour Vallis habitat est nettement moins endetté que GDH. Mais effectivement ces incertitudes posent la question de savoir ce que vont devenir Vallis habitat et GDH. Vallis habitat a l'avantage d'être un service public dès lors que l'autorité politique veut le conserver, alors que GDH, qui est dans le secteur l'habitat privé, est très probablement dans la ligne de mire du 1% Logement (ndlr : [Action logement](#)). Tant que Michel Gontard sera là cela va aller, mais après que va-t-il se passer ? (ndlr : le président de GDH devrait être en poste pendant 4 ans encore). »

« Et même si madame Santoni dit qu'après la fusion le département aura une minorité de blocage avec 36% des voix au sein du conseil d'administration, croit-on vraiment que cela pèsera bien lourd face au 1% Logement qui arrivera avec des milliards sur la table. Le Département sera alors incapable de suivre financièrement. Pour moi, il y a plus de risques pour la coopérative que pour le service public de perdre la main. Tant que la collectivité dit 'je garde mon office', 'je le fais fonctionner', 'je mets l'argent qu'il faut éventuellement pour le recapitaliser'. Aujourd'hui personne ne peut acheter Vallis, et cela quelles que soient les sommes proposées si la volonté politique est de dire 'on ne vend pas'. »

***Il y a quand même un paradoxe à ce que ce soit l'outil public indépendant qui ne tienne pas son rôle d'aménageur en termes de volume de production alors que la coopérative connaît un fort développement et apparaît comme le bon élève du logement social dans le département ? Pour s'en convaincre il suffisait de voir la réaction des maires lors de la dernière assemblée générale de l'Association des maires de Vaucluse qui fustigeaient l'absence de résultats de Vallis et soulignaient la facilité de travailler avec GDH. Lors de l'annonce de la fusion on pouvait également remarquer la présence des maires vauclusiens directement concernés par les projets Anru qui sont vitaux pour le logement social en Vaucluse.***

« Le chantier Anru qui débute à Orange dans la cité de l'Aygues à Orange prouve bien que Vallis est capable de mener des projets de ce type-là. Il y a aussi des opérations sur la rocade à Avignon. On en

Ecrit par le 2 avril 2025

revient toujours à la même problématique. Si on a une bonne équipe, le programme on le démarre et on le mène à bien ensuite. Il n'est jamais trop tard pour bien faire et si l'on n'a pas été bon avant il faut le reconnaître. »

« Par ailleurs, il faut se rendre compte que les maires ne siégeront plus de droit dans le conseil d'administration de GDH, comme c'est le cas à Vallis. Alors bien sûr il peut y avoir des conseillers départementaux également maire, mais les maires en tant que tels, en tant qu'institution communale, il n'y en aura plus alors que leur place est primordiale dans ces structures où se décident les programmes de construction. Alors oui, certains maires disent 'c'est une bonne opération' mais d'autres disent qu'ils ne sauront plus ce qui se passe chez eux. Mais aujourd'hui il y a une direction politique au Département, avec une présidente qui me fait peur quand elle dit je suis une femme de droite assumée. Donc cela veut dire qu'elle applique la politique à laquelle elle croit et puis c'est tout. Avec les convictions que j'ai, si j'étais président, je ferais autre chose. »

### ***La solution idéale serait donc de rester sur un statu quo ?***

« Il faut procéder à une vraie professionnalisation de l'équipe d'encadrement comme déjà évoqué. Il faut aussi relancer le processus de construction en recapitalisant si nécessaire pour se donner les moyens. Il faut également fixer des objectifs clairs avec une présidence à la hauteur avec quelqu'un qui tient la route. Pourquoi pas la présidente Santoni : elle a la volonté et la détermination. Moi je dis à la présidente : 'il faut y aller' C'est une femme de conviction, de caractère, qui est à la tête d'une structure qui en vaut la peine et sa responsabilité n'est pas d'abandonner le service public. Au contraire c'est de le faire vivre. Sinon on peut privatiser le RSA, l'entretien des routes ou les collèges. Si c'est ça faire de la politique, il faut faire autre chose, il faut être chef d'entreprise. Etre président du département c'est avant tout, comme toutes les collectivités, assumer des responsabilités et parfois même des 'emmerdements'. Sinon on fait autre chose car il ne faut pas abandonner le service public du logement. »

Propos recueillis par Laurent Garcia